

DÉPARTEMENT
DU CANTAL
Mairie
de
VIC-SUR-CÈRE
Chef-lieu de canton

Vic-sur-Cère, le 8 juillet 1890

Monsieur le Préfet.

Objet

Je vous prie de vouloir bien
relâcher mes Passports à mad^e
Nussbaum, Suisse. V^{re} Mandes
de ma commune, pour se
rendre à Colmar (Alsace)
auprès de son père malade
qui la mande venir tout
de suite.

Agitez, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma respectueuse
considération.

Le Maire de Vic

Et Monsieur

le Préfet du Cantal

Reçu de Quetler
fil à 11 h. 45
L'Employé,

Télégramme.

Pièce de timbre à date.

Réexpédié
fil à _____ h.

L'Employé,

Indications de service.



Pour le service de Quetler N° 100 Mots 29 Dépôt le 17, à 11 h. 45 m. du 1

Texte suivante qui doit être en Alger de ce matin
d'un partout à l'échange et le par mes à la chambre de Monsieur

AVIS. Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Reçu de *Vicq de Boie*
fil *24 à 8 h. 30 m.*
L'Employé,

Telegramme.

Indications de service.

Pour *Surville de Vicq de Boie* N° *9* Mois *23* Départ le *28*, à *8 h. 15 m.* du *m*

Noire à Michel Surville.

*Passport délivré à la préfecture et visé par
la chancellerie allemande est-il indispensable
pour se rendre en Suisse?*



Place du timbre à date. Réexpédié *1891*
à *8 h 30 m*
L'Employé,

AVIS. Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de départ.

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre

1880

N° 1

SIGNALEMENT.

La Dame veuve Delmas née
Delaire Valérie
natisse d'Aurillac
demeurant à idem
allant à Olléria (Espagne)
âgé de 34 ans, taille d'un mètre
50 centimètres
cheveux châts front découvert
sourcils châts yeux gris
nez ordinaire bouche moyenne
barbe menton rond
visage ovale teint rosé

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

Fait à Aurillac, le 21 janvier 1880.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

M^{re} Delmas
née Delaire

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORTE A L'ÉTRANGER.

Département de *Loiret*

Registre

APD

N° *4*

SIGNALEMENT.

L *e* *Seur Mourguy, Félix,*
nati*f d* *St. Liguier-de-Malherbe*
demeurant à *Paris*
allant à *Madrid Espagne*
âgé de *20* ans, taille d'un mètre
68 centimètres
cheveux *châts* front *moyen*
sourcils *id* yeux *châtains*
nez *moyen* bouche *moyenne*
barbe *naissante* menton *ronde*
visage *ovale* teint *rosé*

SIGNES PARTICULIERS :

S

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à *Aurillac* le *24 février* 187*0*.

Signature des Témoin*s*

Signature du Porteur :



Nous, Consigné, Maire de la commune de St-
Cirgues-de-Malbert, avons l'honneur de certifier
à qui de droit que le M^{me} Mourguy Jélie né à
Bonne en cette commune, le 5^{me} 8^{me} 1860, et classé dans
la classe 1880 ayant obtenu le N^o 43 au tirage au
Sort à St-Cirgues, nous a déclaré que pour
affaires urgentes, il était obligé de se rendre momentanément
à Madrid (Espagne) où il exerce la profession
de boulanger et qu'il avait réclamé après le
tirage au Sort, à la préfecture l'autorisation de
poser le conseil de révision à l'ambassade
française à Madrid.

Le sieur Mourguy Jélie est fils de veuve et dirige
une boulangerie à Madrid, sa présence est
indispensable, il n'est venu dans le pays, que pour
voir sa mère et tenir le Sort, il nous a déclaré qu'il
persait partir pour Madrid jeudi vingt quatre
courant.

Devant cette déclaration que nous avons tout lieu
de croire vraie, nous prions Monsieur le préfet, de
vouloir bien accorder au sieur dit Mourguy
l'autorisation qu'il sollicite.

en mairie de St-Cirgues-de-Malbert
le 4^{me} février 1881.

le maire

Barrois



POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1890 N° 8

SIGNALEMENT.

Le Sr Dorrel Pierre Oustané
natif du Cheylas Pessère
demeurant à Aurillac
allant à Khramia

âgé de 32 ans, taille d'un mètre

63 centimètres,

cheveux châtain front moyen

sourcils id yeux gris bleu

nez moyen bouche moyenne

barbe châtain menton court

visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

PIECES DÉPOSÉES :

Fait à Aurillac, le 1^{er} 8^{bre} 1890

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre

1870

N°

1

SIGNALEMENT.

Le Sieur Poby jeune

nati d'Arpajan

demeurant à id

allant à Madrid

âgé de 31 ans, taille d'un mètre

68 centimètres

cheveux blancs front moyen

sourcils id yeux gris

nez pointu bouche moyenne

barbe blonde menton rond

visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

Déformations d'un doigt
de la main droite

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac, le 27 mars 1870

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

POLICE GÉNÉRALE.

Passé-Lou
à l'Étranger,
valable pour un an.

DÉPARTEMENT
de l'Aude

Registre 1874
N° 74

SIGNALEMENT.

Agé de 27 ans
taille d'un mètre 65 centimètres
cheveux châtains
front découvert
sourcils châtains
yeux gris
nez ordinaire
bouche moyenne
barbe ras
menton rond
visage ovale
teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

[Handwritten squiggly line]

Signature du Porteur :

Valérie Delmas



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Passé-port à l'Étranger,

valable pour un an.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Nous, Préfet de l'Aude

requérons les Autorités civiles et militaires de la République Française, et prions les Autorités civiles et militaires des États amis ou alliés de la France, de laisser passer librement madame Delmas, née Delaire, Valérie, native d'Arrelles (Cantal) demeurant à Arrelles (id) allant à Olléria (Espagne) et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passeport est valable pendant un an pour sortir de France.

Fait à Arrelles, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-quatorze



S. Le Préfet,
Le Secrétaire Général
[Signature]

N^o 33 *Vu au Consulat de France*

*M. M. Bon pour se rendre en France,
Lohvit: 54 Valenciennes 25 Janvier 1845.*

L. K...

Belvay



POLICE GÉNÉRALE

Case - 104

DEPARTMENT

Table des noms

Belvay

MONTMORILLON



POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de *la Cantal*

Registre

179

N° *2*

SIGNALEMENT.

L *Seur Vaysse*

natif de *Ytraud*

demeurant à *Ytraud*

allant à *Madrid*

âgé de *35* ans, taille d'un mètre

66 centimètres

cheveux *châtaine* front *moyen*

sourcils *id* yeux *chât.*

nez *regulier* bouche *moyen*

barbe *chât.* menton *roud*

visage *ovale* teint *ecoloré*

SIGNES PARTICULIERS :

Az

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à *Aurillac*, le *12 mars* 1870.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal

Registre

N° 2^{bis}

SIGNALEMENT.

Le Sieur Sousther, Ernest
avocat
natif d'Aurillac,

demeurant à idem

allant à Barcelonne par Lorient

parcourir l'Espagne
âgé de 31 ans, taille d'un mètre

74 centimètres

cheveux blonds front découvert

sourcils idem yeux bleus

nez moyen bouche moyenne

barbe blonde menton rond

visage ovale teint pâle

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac le 3^e Bre 1870

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal

Registre 1880 N° 4

SIGNALEMENT.

L. L. Sœur Bellier-Courtil

nati f de St. Jean Saturnin
demeurant à Aurillac Puy de Dôme

allant à Madrid et devant passer par l'Espagne

âgé de 27 ans, taille d'un mètre

72 centimètres

cheveux châtain front lisse

sourcils châtain yeux gris

nez moyen bouche grande

barbe menton rasé

visage oval teint rosé

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac le 24 mars 1870

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

M. L. Sœur Bellier-Courtil



105



Le Maire de la ville d'Aurillac
 Certifie que le sieur Cellier - Courtat
 Pierre professeur à l'école normale
 d'Aurillac, de 1876 à 1880 - né le 31 octobre
 1849 à Chadrat Commune de St Saturnin
 canton de Samand Vallade (Nuy-s-Dor),
 est de bonnes vie et mœurs, et qu'il peut
 lui être délivré un passeport pour
 l'Espagne sans inconvénient.

En foi de quoi le présent lui a été délivré

Aurillac le 31 mai 1880 -

Le Maire

J. Labrousse



POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de *la Gironde*

Registre

170 N° *7*

SIGNALEMENT.

L. Louis Lacoste jeune Pierre

nati *de Pers*

demeurant à *Pers*,

allant à *Madrid*

âgé de *24* ans, taille d'un mètre

65 centimètres

cheveux *châtains* front *moine*


sourcils *id* yeux *gris*

nez *moine* bouche *moine*

barbe *blonde* menton *rosé*

visage *ovale* teint *rosé*

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à *Aurillac* le *7* avril 187*0*.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Lacoste

Le Maire de la commune de Tors
Canton de St-Meanet (Cantal), a l'honneur
de certifier à qui de droit que le
nommé Lacoste Jean Pierre domicilié
dans sa commune, a toujours été de
bonne vie et mœurs.

En foi de quoi le présent certificat
lui a été délivré pour servir à ce que
de droit.

Maire de Tors le 6 août 1888

Le Maire de Tors

[Signature]



[Faint, illegible text and handwriting on a document fragment in the foreground.]

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal

Registre 1890 N° 7

SIGNALEMENT.

Le Sieur Berle Jean
 natif de Miribel (Savoie)
 demeurant à Aurillac
 allant à Mégaloполиς Peloponnes (Grèce)
 âgé de 37 ans, taille d'un mètre
 72 centimètres,
 cheveux grisissants front moyen
 sourcils chât. yeux bleus
 nez fort bouche moyenne
 barbe châtaine menton rond
 visage pale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

[Handwritten signature]

PIECES DÉPOSÉES :

Fait à Aurillac, le 22 juillet 1890.

Signature des Temoins :

Signature du Porteur :

J. Berle

Vertical stamp: M. BERLE



1338



Mairie d'Aurillac (Cantal)

Certificat de bonnes vie et moeurs

Nous, Maire de la ville d'Aurillac
Certifions que M. Merle Jean Entrepreneur
de travaux publics, demeurant à Aurillac
depuis quatre ans environ, est d'une
bonne moralité et que sa conduite
pendant son séjour dans notre ville
a toujours été exempte de reproche

En foi de quoi le présent lui a été
délivré
fait à Aurillac le 22 juillet 1890.
Le Maire



[Signature]

[Faint text and signatures on a document below, including 'Maire d'Aurillac' and 'M. Merle Jean']

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORTE A L'ÉTRANGER.

Département des Cantons

Registre 1890 N° 6

SIGNALEMENT.

La Dame Mussbun, Louise
deux mains
nati^{ve} de Colmar (alsace)
demeurant à Vie
allant à Colmar alsace
âgé de 80 ans, taille d'un mètre
64 centimètres,
cheveux gris front moyen
sourcils châtains yeux gris
nez régulier bouche moyenne
barbe menton rasé
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :



PIECES DEPOSÉES :

Fait à Auriolles le 9 juillet 1890

Signature des Temoins :

Signature du Porteur :

Ev L Manhes